



Conflans-sainte-honorine, vendredi 31 janvier 2025

## AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/00743

**Cloture par l'avis n° FR/2025/00848**

Pris en application :

### Crue

**SEINE AVAL - BIEF DE BOUGIVAL - PK16.800 AU  
PK 48.700**

**Modification des conditions de navigation (conformément au RPPI Seine -Yonne) ( Avirons - dans les deux sens, Bateaux à voile - dans les deux sens, Bateaux d'activité à quais - dans les deux sens )**

**- du 20/01/2025 à 08:00 au 05/02/2025 à 08:00**

- o Seine à l'aval de Paris, Bras de Plafosse  
entre les pk 16.800 et pk 48.600 - Tout le chenal

**Extrême vigilance (Courant traversier à l'amont des ouvrages de Suresnes) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

**- du 20/01/2025 à 08:00 au 06/02/2025 à 08:00**

- o Seine à l'aval de Paris ( écluse triple de Suresnes )  
pk 16,800

#### Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés du dépassement de la cote de 24.74 mNGF à l'aval des ouvrages de Suresnes. Par conséquent, et conformément au RPP Seine-Yonne en vigueur, les restrictions suivantes s'appliquent : - La navigation des menues embarcations mues exclusivement à la force humaine est interdite.

L'accès aux établissements flottants accueillant du public est interdit dès la submersion de la berge ou du quai auquel ils sont amarrés.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

#### Service(s) à contacter :

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE  
Tél : 01 39 18 23 45

#### Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

**Signé**

Laurent NIQUET